



## Résultat intermédiaire définitif de l'offre publique d'acquisition

de **Highlight Communications AG, Pratteln**, portant sur toutes les actions au porteur cotées d'une valeur nominale de CHF 9 chacune se trouvant en mains du public de **Escor Casinos & Entertainment AG, Düringen**

---

### Offre d'acquisition

Highlight Communications AG, Pratteln (**Offrante**) a, en date du 23 septembre 2011, publié une offre publique d'acquisition (**Offre**) portant sur toutes les actions au porteur cotées se trouvant en mains du public d'Escor Casinos & Entertainment AG, Düringen (**ESCOR**), d'une valeur nominale de CHF 9 chacune (**Actions ESCOR**). Le prix offert par Action ESCOR s'élève à CHF 17.50 net, sous déduction du montant brut de tous éventuels effets de dilution survenant jusqu'à l'exécution de l'Offre, tels que décrits plus en détails dans le prospectus d'Offre du 23 septembre 2011 (**Prospectus d'Offre**).

### Résultat intermédiaire définitif

Depuis la publication de l'annonce préalable de l'Offre du 16 septembre 2011 (jusqu'à l'échéance de la durée de l'Offre) l'Offrante n'a acquis aucune Action ESCOR en dehors de l'Offre.

A l'échéance de la durée de l'Offre, le 4 novembre 2011, 16.00 heures (CET), un total de 280'368 Actions ESCOR a été offert à l'Offrante dans le cadre de l'Offre. Cela correspond à 32.99% des 849'732 Actions ESCOR sur lesquelles porte l'Offre (taux de réussite).

En incluant les 387'554 Actions ESCOR que l'Offrante et les personnes agissant de concert avec elle détenaient déjà avant la publication de l'annonce préalable de l'Offre (correspondant à 31.32% des droits de vote et du capital-actions d'ESCOR), il en résulte, à l'échéance de la durée de l'Offre, une participation de l'Offrante (et des personnes agissant de concert avec elle) de 53.96% des droits de vote et de 53.97% du capital-actions d'ESCOR.

### Aboutissement de l'Offre /Conditions

La condition a) de l'article B.5 du Prospectus d'Offre est remplie.

Sous réserve de la condition b) de l'article B.5 du Prospectus d'Offre qui reste applicable jusqu'à la date d'exécution, l'Offrante déclare que l'Offre a ainsi aboutie.

### Délai supplémentaire et exécution

Le délai supplémentaire de dix jours de bourse accordé aux actionnaires d'ESCOR pour accepter l'Offre conformément à l'article B.4.3 du Prospectus d'Offre débute le 11 novembre 2011 et s'achève le 24 novembre 2011, à 16.00 heures (CET).

Sous réserve d'un report de l'exécution conformément à l'article B.5 du Prospectus d'Offre, le paiement du prix de l'Offre est prévu pour le 2 décembre 2011.

### **Annonce**

Les actionnaires d'ESCOR qui conservent leurs Actions ESCOR dans un dépôt et qui souhaitent encore accepter l'Offre dans le délai supplémentaire sont priés de procéder conformément aux instructions de leur banque dépositaire.

Les actionnaires qui conservent leurs Actions ESCOR à domicile ou dans un coffre à la banque peuvent se procurer gratuitement le Prospectus d'Offre et le formulaire "Déclaration d'acceptation" auprès de Crédit Suisse AG, à Zurich (tél. +41 44 333 43 85, fax +41 44 333 35 93, e-mail: equity.prospectus@credit-suisse.com). Ils sont invités à remplir le formulaire "Déclaration d'acceptation", à le signer et à le faire parvenir avec leurs certificats d'actions non annulés directement à leur banque jusqu'au 24 novembre 2011, 16.00 heures CET.

### **Restrictions de l'Offre**

L'Offre est soumise aux restrictions selon le Prospectus d'Offre.

### **Documentation**

Le Prospectus d'Offre peut être obtenu gratuitement en allemand et en français auprès de Crédit Suisse AG, Zurich (tél. +41 44 333 43 85; fax +41 44 333 35 93; e-mail: equity.prospectus@credit-suisse.com). En outre, tous les documents d'Offre sont disponibles sur le site internet de l'Offrante ([www.highlight-communications.ch](http://www.highlight-communications.ch)).

	<b>Numéro de Valeur</b>	<b>ISIN</b>	<b>Symbole Ticker</b>
Actions au porteur d'Escor Casinos & Entertainment AG d'une valeur nominale de CHF 9 chacune	358 325	CH 000 358325 6	ESRI

10 novembre 2011